

A photograph of a cyclist from behind, riding away on a paved road. The cyclist is wearing a helmet and a light-colored cycling jersey. The background consists of dense green trees and foliage. A small road sign is visible on the left side of the road.

## **8. UN TERRITOIRE FORTEMENT DÉPENDANT DU TOUT-VOITURE**

# 1/ UN TERRITOIRE RELIÉ AUX GRANDES INFRASTRUCTURES D'ENVERGURE RÉGIONALE ET NATIONALE

## Un réseau routier structuré par l'A51 et par les départementales en direction de Pertuis et de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Le territoire du Sud Luberon n'est pas directement desservi par des infrastructures de transports dites « lourdes », mais il est situé à proximité d'axes de communication majeurs d'intérêt local, régional, mais aussi national. L'autoroute A51 (reliant Marseille à Gap) est située à 10 minutes au sud (sortie 15 Pertuis) et longe le territoire à l'est avec une sortie desservant le site du CEA Cadarache et ITER (sortie 17).

Concernant l'offre TGV, la gare la plus proche est celle d'Aix-en-Provence TGV située à un peu plus d'une demi-heure en partant du centre-ville de La Tour-d'Aigues.

Pour l'aérien, on trouve à 45 min du territoire l'aéroport de Marseille Provence avec de nombreuses liaisons nationales et internationales.

Ces différents équipements permettent au territoire de disposer d'une bonne accessibilité globale, notamment pour rejoindre les pôles urbains et bassins de vie structurants (Aix-en-Provence, Pertuis, Marseille, etc.). Néanmoins, à l'intérieur du territoire, on note des niveaux d'accessibilité différents entre le nord et le sud, avec des communes reculées des grandes infrastructures au nord et le sud du territoire qui est relié directement à la commune de Pertuis et aux grandes infrastructures de transport telles que l'A51 et les deux routes départementales présentes sur le territoire : RD 973 et RD 956.

D'après les données de flux routiers issues des comptages 2015 du CD 84, on enregistre plus de 9 900 véhicules par jour sur la RD 973 et plus de 9 700 sur la RD 956. Ces deux axes qui relient Mirabeau à Cadenet (en passant par Pertuis) et Pertuis à La Bastide-des-Jourdans (en passant par La Tour-d'Aigues) sont les plus fréquentés du territoire. On trouve ensuite la RD56 qui relie Ansouis à Pertuis (2 950 véhicules par jour).

### Témoignage

«Les déplacements vers les territoires voisins, notamment la métropole, se font quasi exclusivement en voiture. La desserte en Transport en commun en lien avec le reste de la région est presque inexistante.

Depuis 2023, la compétence «mobilité» a été transférée de la Région à Cotelub. De nombreux enjeux autour de l'articulation avec les pôles voisins sont à réfléchir sur le territoire.»





## 2/ UN BASSIN D'EMPLOIS TOURNÉ VERS LA MÉTROPOLE : 60% DES ACTIFS QUITTENT LE TERRITOIRE POUR ALLER TRAVAILLER VERS AIX-MARSEILLE

### Méthode et définitions

- L'ensemble des flux domicile-travail et domicile-études ont été étudiés à partir de l'exploitation complémentaire du recensement de population INSEE 2021.
- Si les flux domicile-travail ne représentent environ qu'un tiers des déplacements quotidiens de la population, ils conditionnent souvent d'autres déplacements (loisirs, commerces, familles). Par leur régularité et leur importance, ils jouent un rôle structurant dans l'organisation et le fonctionnement du territoire.

### Un bassin d'emplois qui ne retient que 40 % de ses actifs résidants sur le territoire

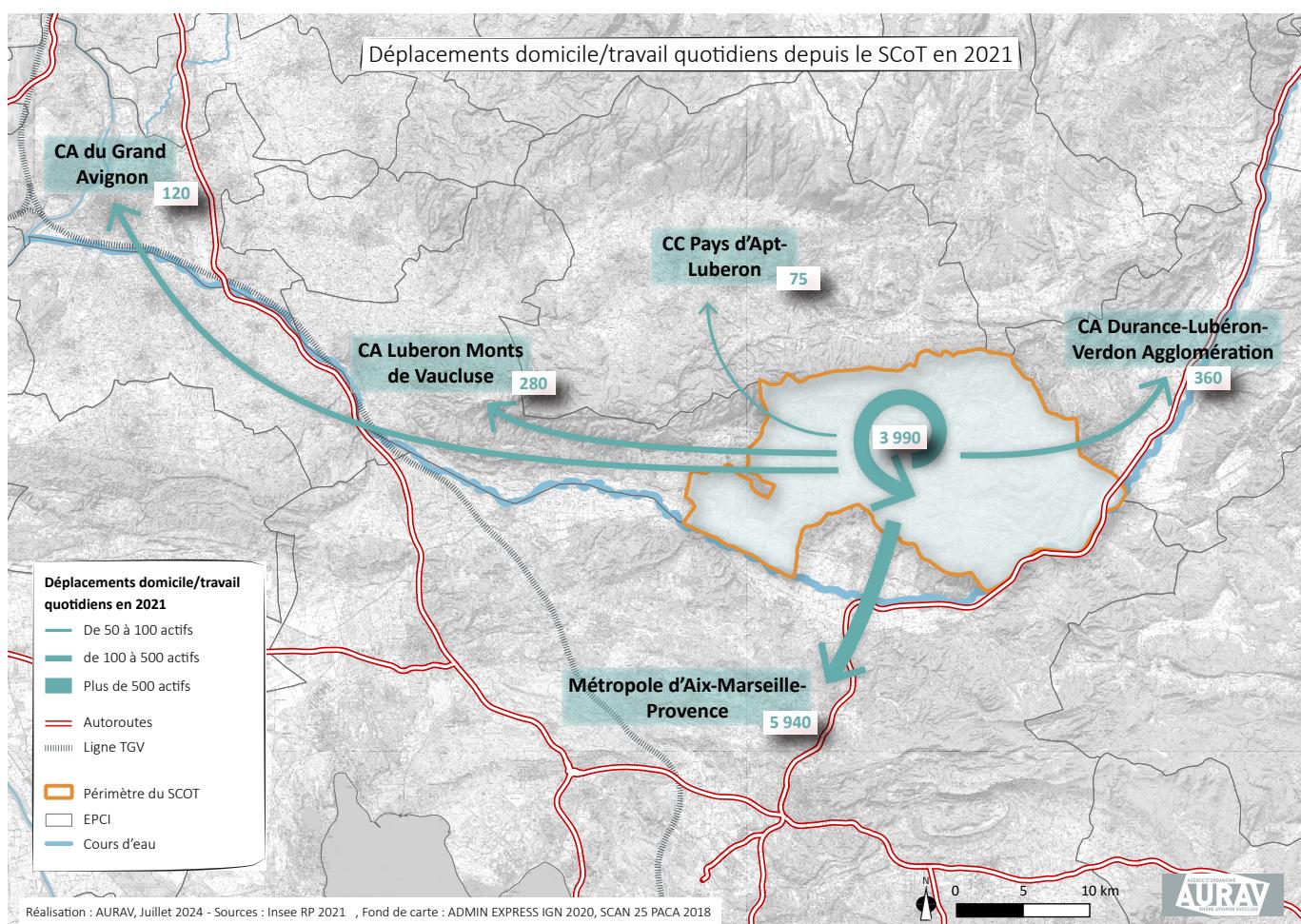
En 2021, la population active du SCoT Sud Luberon s'élève à 11 970 actifs, soit 78 % de la population de 15 à 64 ans. Parmi ces actifs, 1/3 résident et travaillent sur le territoire du SCoT ; ce qui est en deçà de ce que l'on peut observer dans d'autres territoires vauclusiens, tels que le Pays d'Apt Luberon, dont près de 80 % de ses actifs reste travailler sur le territoire. Le territoire du SCoT est donc « dépendant » des territoires voisins en termes d'emploi.

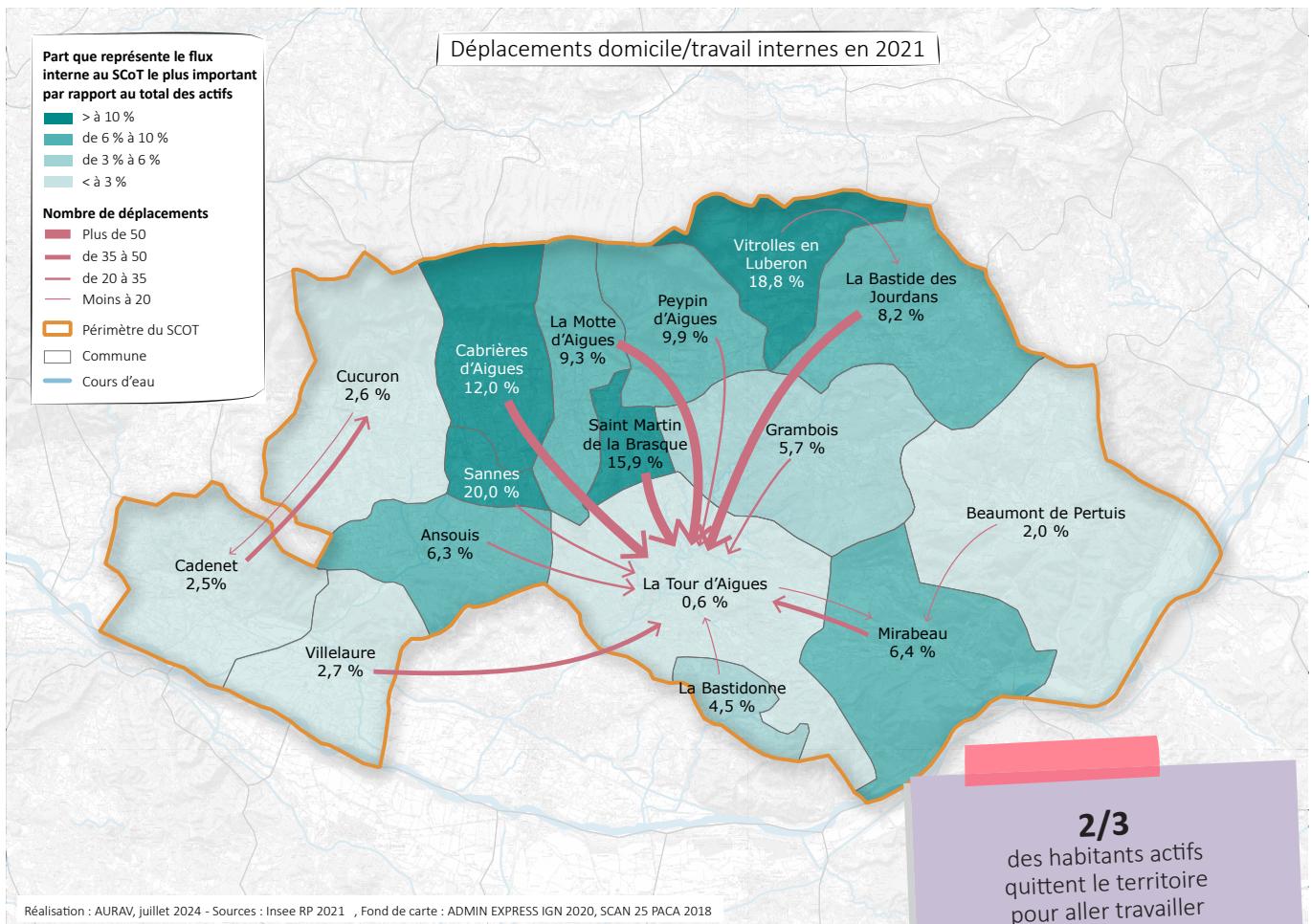
Au total, 3 990 actifs du territoire sont concernés par les mobilités domicile-travail internes au périmètre du SCoT.

Concernant les mobilités vers l'extérieur, représentant 2/3 des actifs du territoire, les flux de déplacement domicile-travail se dirigent principalement vers le sud. Avec plus de 5 940 déplacements par jour, la Métropole d'Aix-Marseille

Provence est de loin la première destination et attire 86 % des actifs sortants hors du territoire. Elle est suivie par la CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération (360 actifs) et la CA Luberon Monts de Vaucluse (280 actifs).

Les actifs travaillant en dehors du territoire se dirigent majoritairement vers Pertuis (32 %, 2 210 actifs), Aix-en-Provence (21 %, 1 430 actifs) qui est située à 30 minutes du territoire, Saint-Paul-lès-Durance (8 %, 540 actifs) où se situe le pôle d'ITER/Cadarache qui est à une quinzaine de minutes des communes les plus à l'est du SCoT et Marseille (5 %, 365 actifs). On note que peu de flux sont dirigés vers Manosque (4 %, soit 270 actifs) malgré la proximité géographique pour les communes de l'est du territoire, situées à mi-chemin entre Pertuis et Manosque (environ 25 minutes).

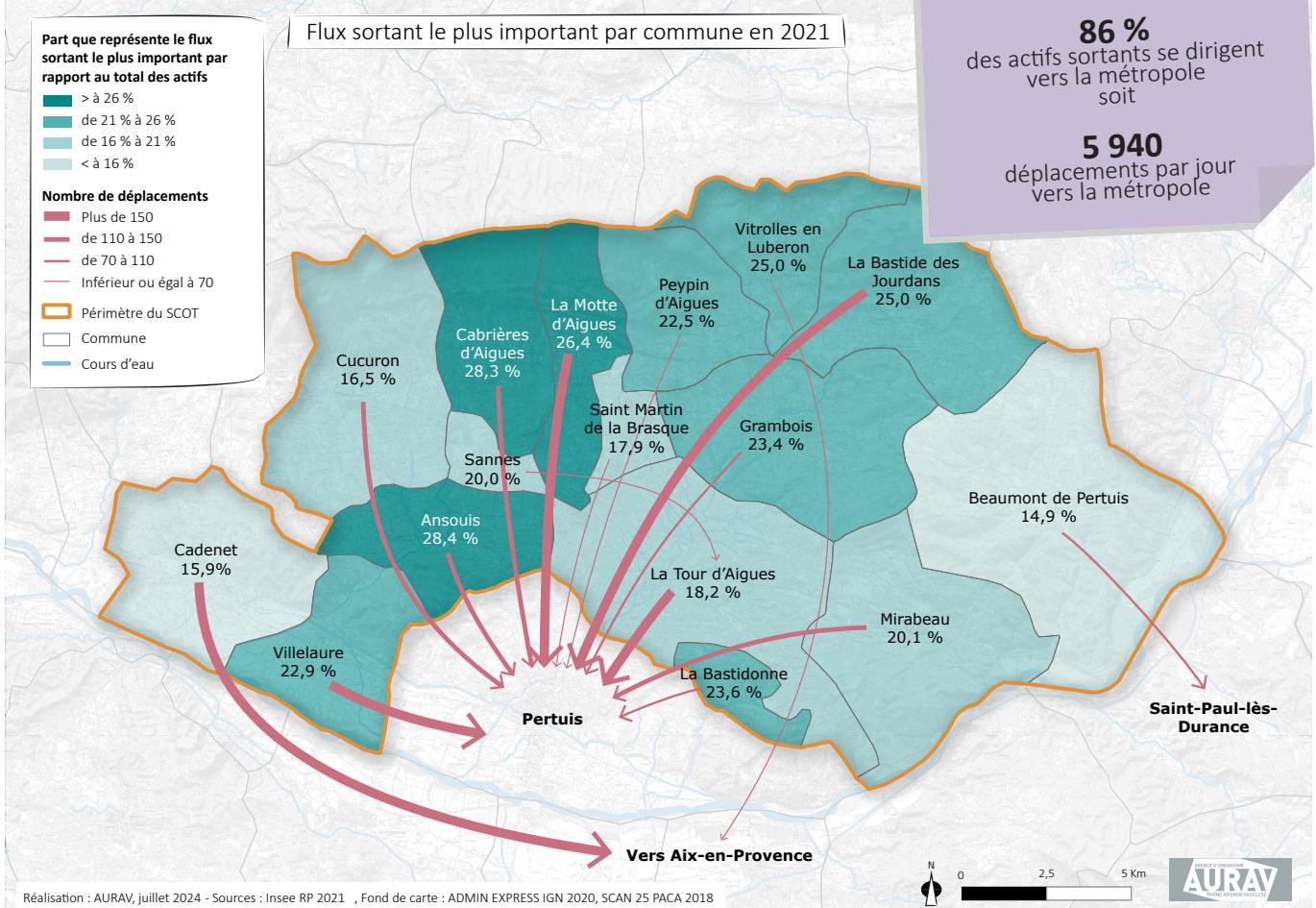




**2/3**  
des habitants actifs  
quittent le territoire  
pour aller travailler

**86 %**  
des actifs sortants se dirigent  
vers la métropole  
soit

**5 940**  
déplacements par jour  
vers la métropole



## Un territoire peu attractif pour les actifs habitant à l'extérieur

Au total, 1 335 actifs entrent quotidiennement sur le territoire pour y travailler. Ils viennent principalement de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Avec 765 actifs par jour, ce flux concerne 57 % des actifs venant travailler sur le territoire.

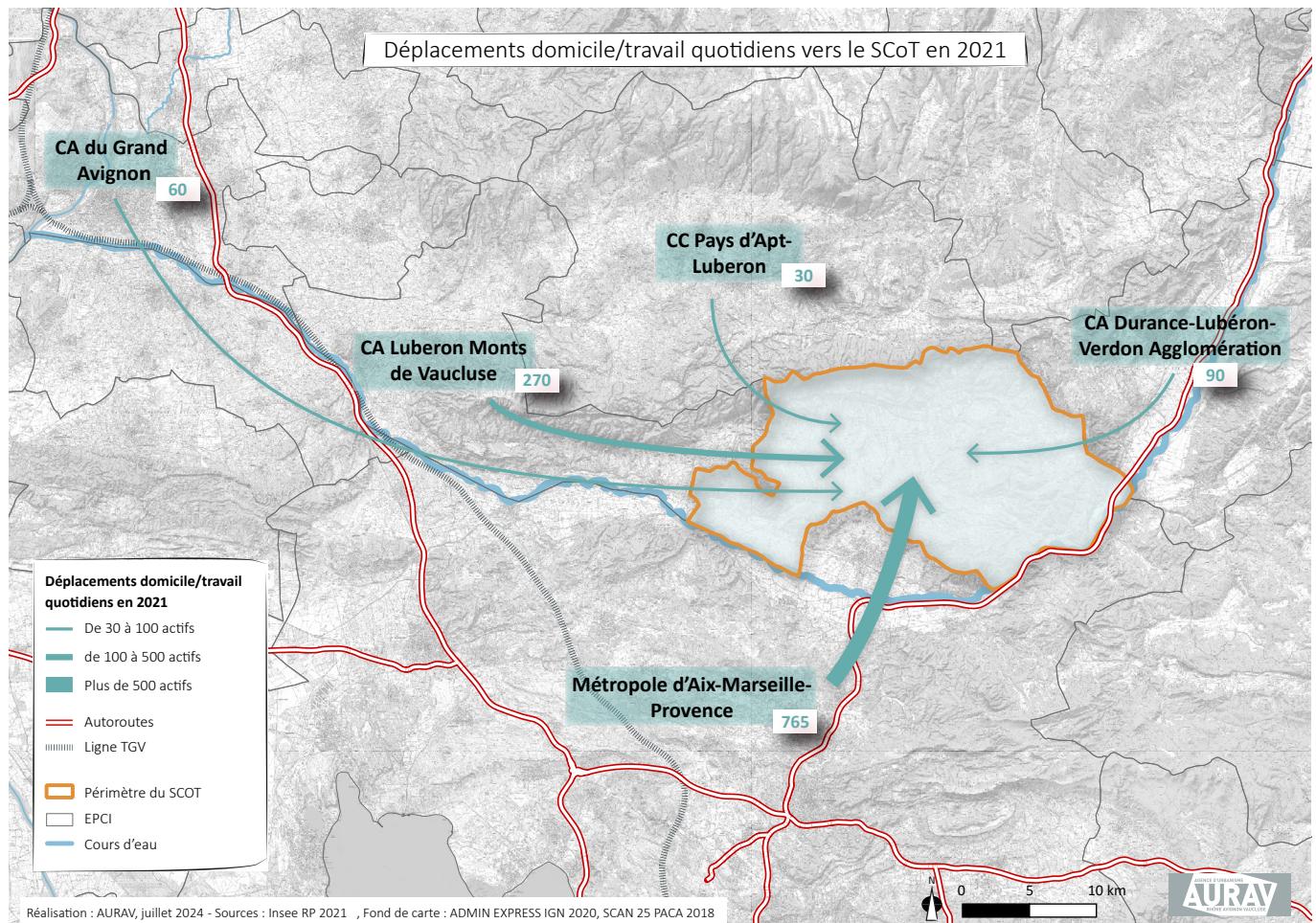
37 % des actifs entrants viennent de la commune de Pertuis (500 actifs), notamment dû par une part importante des flux entrants qui sont effectués entre la commune de Pertuis et de La Tour-d'Aigues (20 % des actifs entrants, soit plus de 270 actifs). Cela est également lié à la très grande proximité géographique qui existe entre les deux communes.

Une partie des actifs entrants viennent également de la CA Luberon Monts de Vaucluse (270 actifs) et CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération (90 actifs).

**1 335**  
actifs entrent sur le territoire  
pour venir y travailler

**57 %**  
viennent de la métropole  
et notamment de Pertuis

**39% maximum**  
c'est la part maximum  
par commune d'actifs travaillant  
dans leur commune de résidence



## Peu d'actifs travaillent sur leur commune de résidence, ce qui induit de nombreux déplacements internes

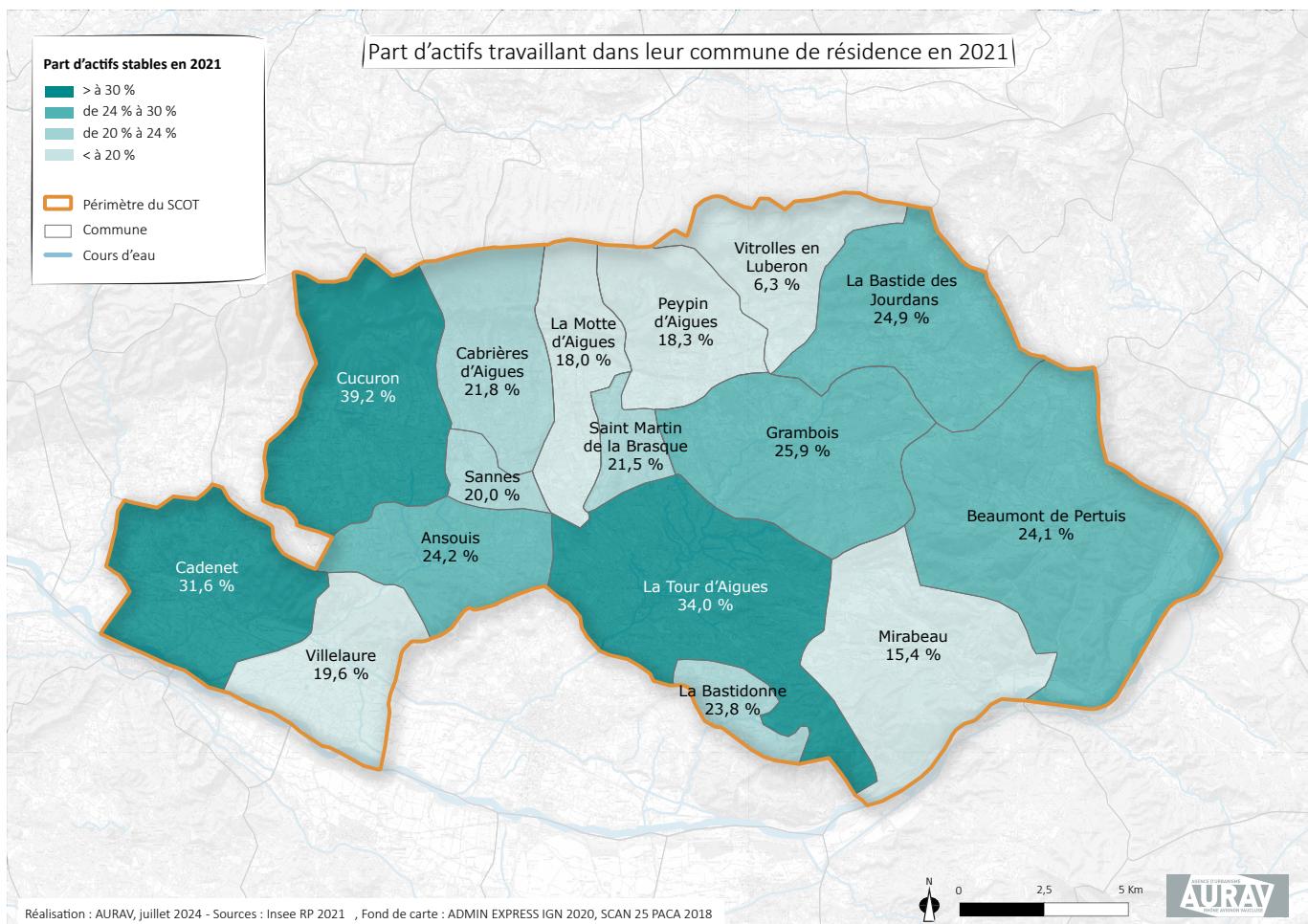
La totalité des communes du SCoT a une part d'actifs stable inférieure à 40 %, ce qui signifie que plus de la moitié des actifs ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Les communes de Vitrolles-en-Luberon, de Mirabeau et de La Motte-d'Aigues ont les parts les plus faibles avec respectivement 6 %, 15 % et 18 % d'actifs résidant et travaillant sur la commune.

En revanche, les communes présentant les parts les plus élevées sont Cucuron, La Tour-d'Aigues, et Cadenet. Concernant la commune de Cucuron, cela peut s'expliquer en partie par le fait que c'est une commune touristique. Les communes de Cadenet et La Tour-d'Aigues constituent un «pôle d'emplois» du territoire et offre de nombreux emplois pour ses habitants, mais aussi pour les actifs venant des communes aux alentours.

### Méthode et définitions

Un actif stable est une personne ayant un emploi et qui travaille et réside dans la même commune.



# 3/ DES MOBILITÉS DOMICILE-ÉTUDE PRINCIPALEMENT ORIENTÉES VERS PERTUIS

## Méthode

L'ensemble des flux domicile-études a été étudié à partir de l'exploitation complémentaire du recensement de population INSEE 2021. Ces flux concernent la population « scolaire » (enseignements secondaires et supérieurs).

## Plus de 80% des déplacements domicile-études externes en direction de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

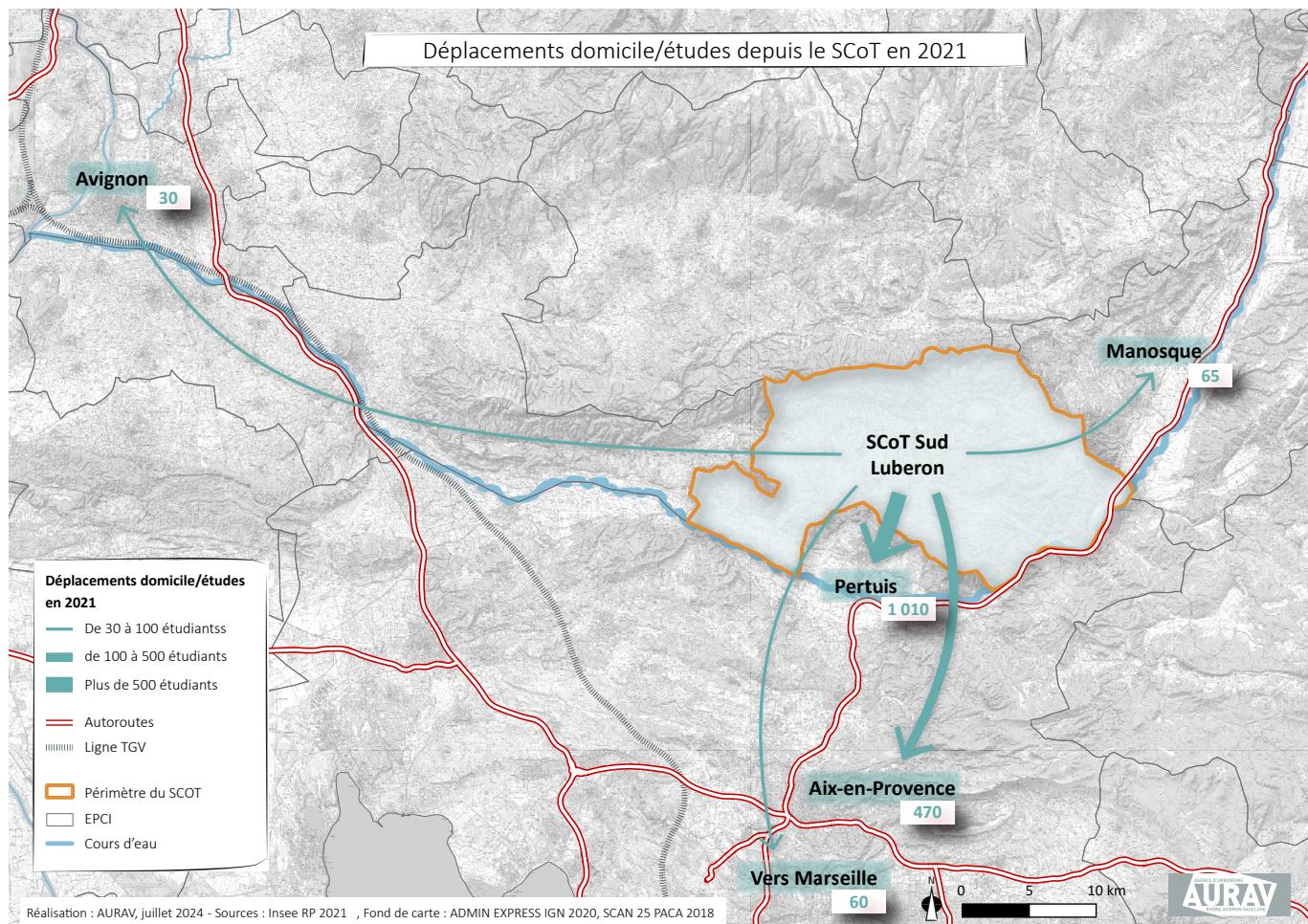
Plus de 1/3 des déplacements scolaires sont dirigés vers les territoires voisins du SCoT. Ces flux domicile-études sortants du territoire du SCoT sont principalement orientés vers les villes de Pertuis et d'Aix-en-Provence qui comptabilisent près des 3/4 des flux sortants du territoire.

On compte près de 1 010 mobilités quotidiennes vers Pertuis. Cela s'explique par le fait que les établissements secondaires du Sud Luberon sont principalement situés à Pertuis. La Communauté de Communes Sud Luberon ne dispose d'aucun lycée de type généraliste (un seul lycée sur le territoire, mais qui est professionnel et privé, qui propose des formations centrées sur le secteur agricole). C'est plus de 470 flux qui sont dirigés vers Aix-en-Provence, qui

exerce comme Pertuis une forte attractivité sur le territoire qui s'explique en grande partie par la diversité de l'offre de formation, notamment de niveau supérieur pour la ville d'Aix-en-Provence (IUT, BTS, Université ...).

Comme pour les mobilités domicile-travail, on constate une forte attractivité des pôles voisins qui s'exerce majoritairement au sud du territoire.

83 % des flux sortants sont dirigés vers la Métropole Aix-Marseille-Provence, soit 1 630 déplacements domicile-études par jour en provenance du Sud Luberon. La Communauté d'Agglomération Durance-Luberon-Verdon Agglomération et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse suivent derrière.



## La majorité des déplacements scolaires internes au territoire sont tournés vers La Tour-d'Aigues

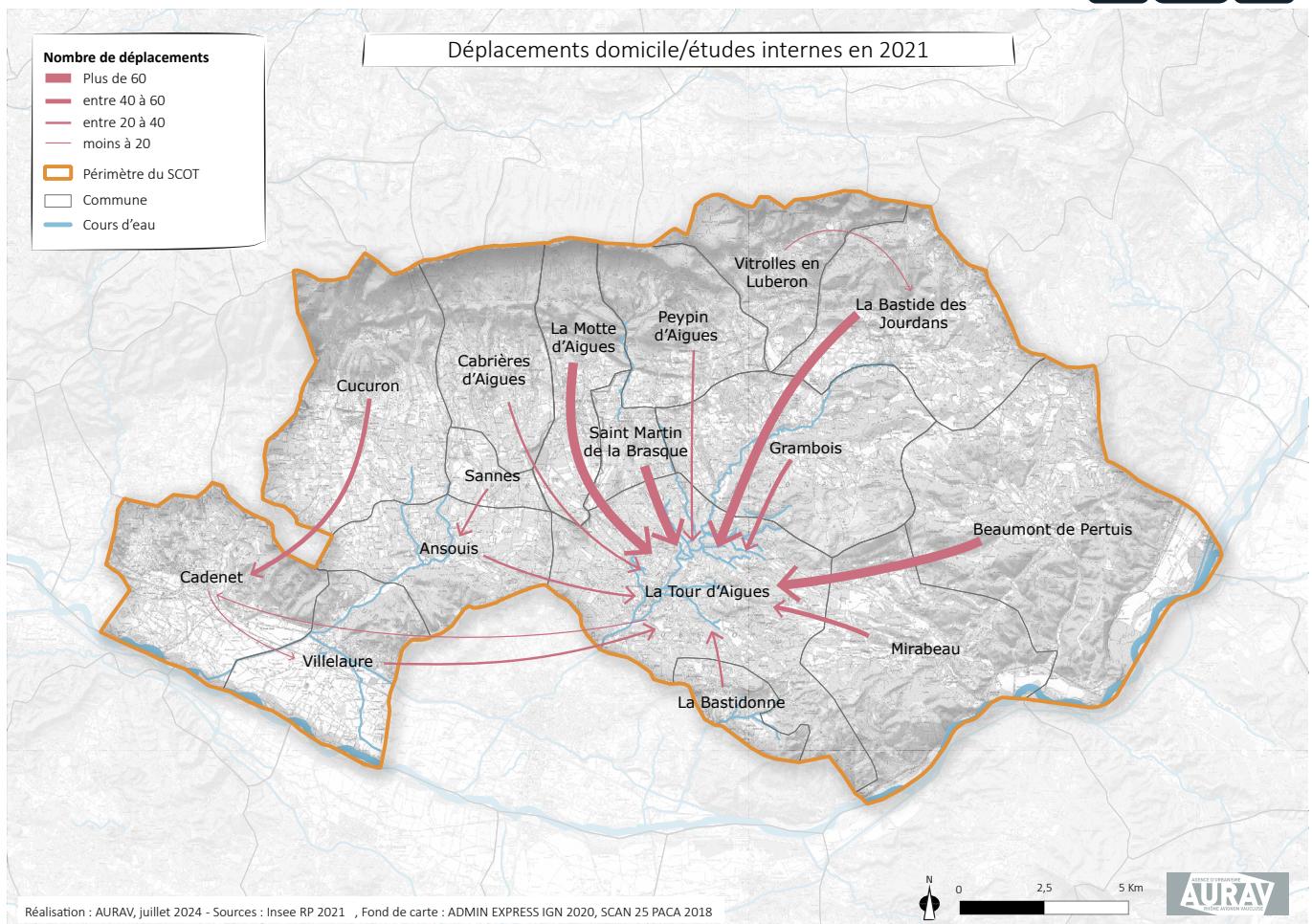
2/3 de la population scolaire (collégiens et lycéens) résident et étudient sur le territoire du SCoT Sud Luberon, soit plus de 3 290 étudiants.

Parmi ces déplacements internes, la majorité est à destination de la commune de La Tour-d'Aigues. Ainsi, on compte plus de 510 étudiants venant d'une autre commune du SCoT. Ils viennent principalement en provenance des communes de Saint-Martin-de-la-Brasque (70 étudiants), La Bastide-des-Jourdans (65 étudiants) et La Motte-d'Aigues (60 étudiants).

L'attractivité de La Tour-d'Aigues s'explique par une offre plus diversifiée en termes de type d'établissement scolaire. Elle dispose à la fois d'une école maternelle, d'une école primaire, et d'un collège ; tout comme Cadenet.

### Témoignage

«Ce sont les communes de la tour d'Aigues et Cadenet qui accueillent les collégiens du territoire, hormis ceux de Villelaure qui vont au collège Marie Mauron à Pertuis»



# 4/ UN TERRITOIRE DOMINÉ PAR L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

## 85% des actifs utilisent la voiture

La voiture individuelle est le mode privilégié par les actifs pour se rendre au travail. Sur l'ensemble du territoire, plus de 85 % des actifs privilègient ce mode de transport.

Pour les actifs du SCoT travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence, la part modale de la voiture explose avec 94 %.

Ce phénomène traduit l'absence d'alternative à la voiture pour les déplacements domicile-travail entre les communes du territoire et les pôles d'emplois, de commerces, d'équipements et d'études situés à l'extérieur du SCoT. Cela s'explique par les caractéristiques du territoire, qui est rural et périurbain, peu dense et par conséquent moins favorable aux transports collectifs.

## Un usage très faible des transports en commun et des difficultés de liaisons avec les territoires voisins

Avec des parts variant de 0 % à 4 %, les transports en commun sont largement sous-utilisés sur le territoire du SCoT Sud Luberon. Cela est dû au fait qu'on est face à un territoire rural et périurbain, dans lequel il est difficile d'organiser un réseau de transports collectifs performant. Pour pallier à cela, des solutions alternatives peuvent être envisagées, telles que la mise en place de transports à la demande (TAD), du covoiturage ou un transport à destination des personnes âgées. Il existe déjà un TAD 107 qui dessert 11 des 16 communes du Sud Luberon (il ne s'agit pas d'un TAD réservé pour les PMR).

La collectivité a élaboré en 2016 un schéma de mobilité rurale afin d'établir une stratégie en matière de mobilité adaptée à un territoire rural, actionnant l'ensemble de ces leviers.

L'intercommunalité est devenue officiellement compétente en matière de mobilité au 1er juillet 2021. En revanche, comme la loi LOM le permet, elle n'a pas demandé à récupérer la gestion des transports collectifs (TC) compris sur son ressort territorial auprès de la Région. Le volet TC (lignes régulières, TAD et scolaires) est donc toujours géré par la Région.

Les 2 DSP actuelles se terminent le 31 août 2024. La Communauté de Communes participera à la préparation du nouveau contrat mais ne sera pas pour autant obligée de récupérer la gestion (tout ou partie : lignes commerciales et scolaires). Une étude transport collectif sera justement lancée prochainement (dernier semestre 2022) pour évaluer les perspectives possibles.

On observe tout de même un niveau d'offre intéressante dans les communes de Villelaure, La Tour-d'Aigues et Cadenet, notamment dû aux lignes qui les relient à la commune de Pertuis (à noter que plus d'une quarantaine de lignes partent de Pertuis vers d'autres communes de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence). On note aussi quelques itinéraires directs vers la ville d'Aix-en-Provence au départ de la commune de La Tour-d'Aigues.

On remarque toutefois une dualité entre l'offre située aux

portes du territoire notamment à Pertuis (transport en commun très performant organisé par la métropole).

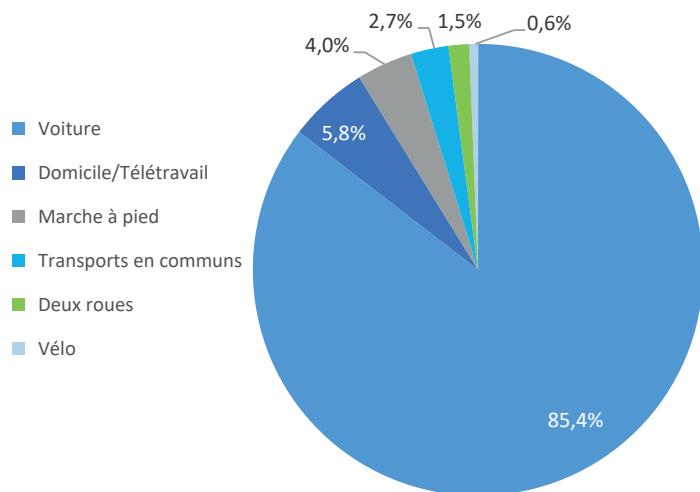
L'un des enjeux principaux sera de travailler avec les territoires voisins (notamment la métropole) afin de pouvoir organiser au mieux la coordination entre les différents transports en commun.

## Des modes doux peu utilisés, mais qui peuvent être une alternative crédible pour les déplacements de proximité

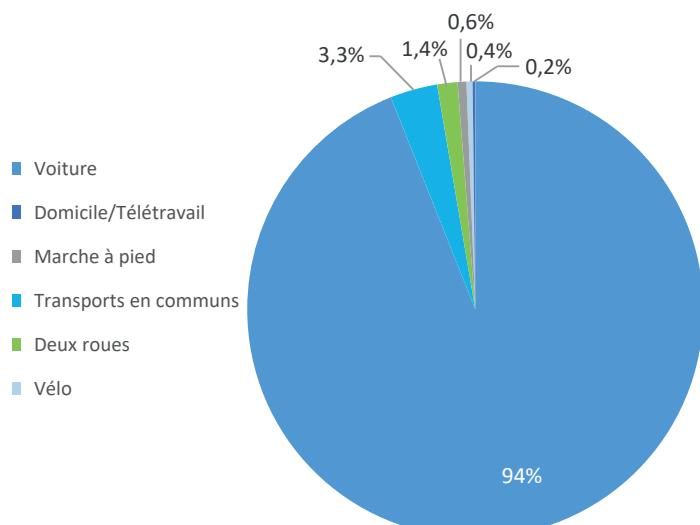
L'usage des modes doux est faible sur le territoire, dû notamment au fait que de nombreux actifs quittent le territoire pour aller travailler sur la métropole. De plus, la configuration du territoire (routes étroites, reliefs) peut freiner l'utilisation des deux roues.

Mais, dans la commune de Cucuron, la part de la voiture est de 79 %. On note donc un décalage par rapport au SCoT principalement au profit du télétravail, avec 13 % des actifs (près de 100 actifs) qui travaillent quotidiennement de chez eux à Cucuron.

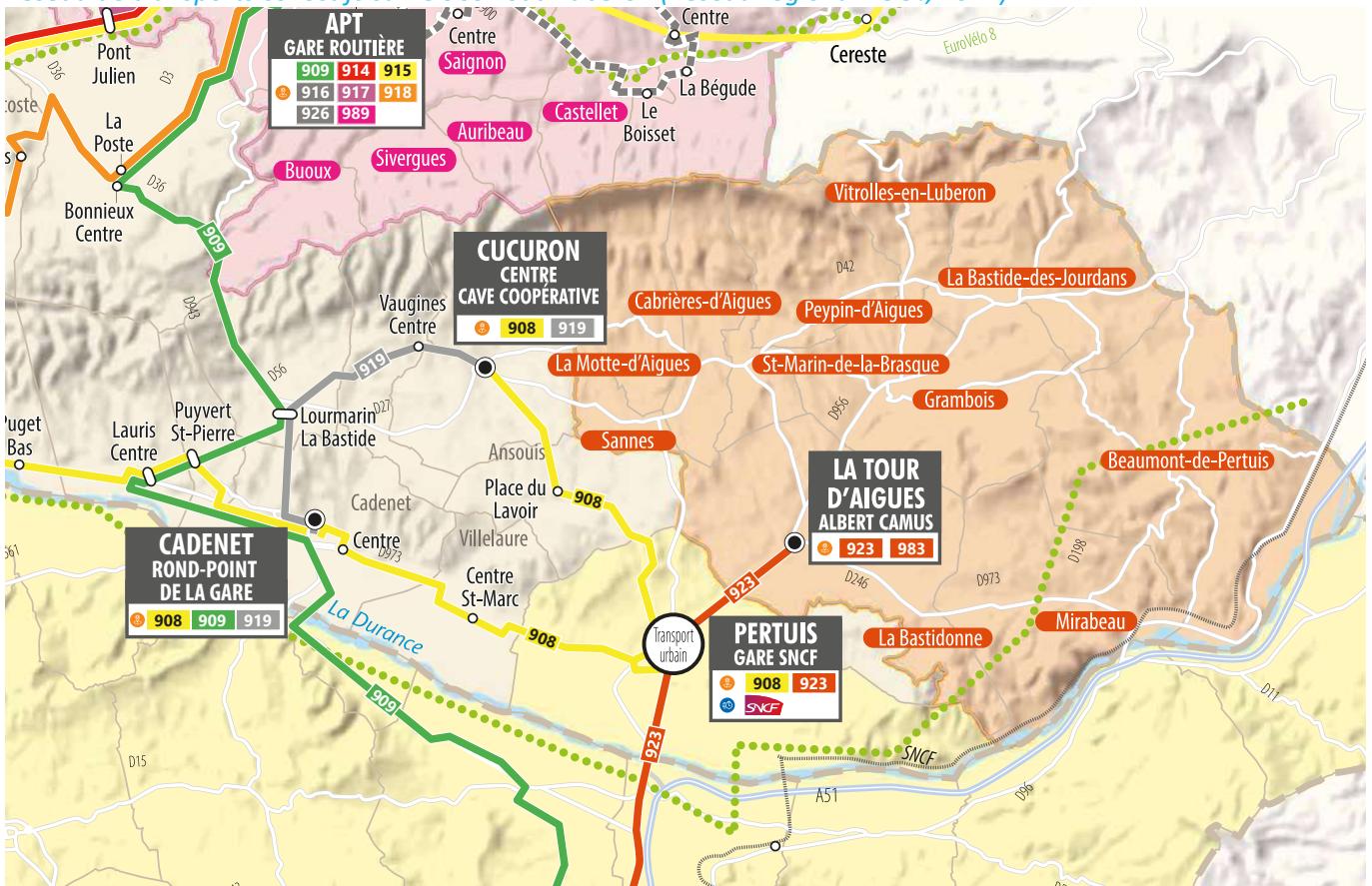
*Part modale des actifs du SCoT Sud Luberon, Insee RP 2021, fichier détail*



*Part modale des actifs du SCoT Sud Luberon travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence, Insee RP 2021, fichier détail*



## Réseau de transports collectifs sur le SCOT Sud Luberon (Réseau régional ZOU!, 2024)



Les communes de La Tour-d'Aigues et Cadenet possèdent une part actifs utilisant la marche plus importante que ce que l'on peut observer sur le SCOT avec respectivement 8,5 et 6,1% (la part de la marche dans l'ensemble du SCOT est de 4%).

Le territoire de sud Luberon est un territoire peu dense où les solutions alternatives à la voiture sont difficiles à mettre en oeuvre. Toutefois, la proximité de Pertuis depuis certaines communes et l'échelle de proximité des villages peuvent permettre de développer davantage les déplacements doux. Cela peut être aussi relié à une pratique touristique et de loisir, plutôt bien développée sur le territoire.

Les modes doux peuvent apparaître comme une solution alternative à la voiture efficace du fait de leur flexibilité et de leur faible coût, mais sur les déplacements de courte distance. En effet, s'ils sont pertinents pour les déplacements inférieurs ou égaux à 5km, les contraintes associées peuvent dissuader un nombre important d'usagers : reliefs, conditions climatiques, faible vitesse de déplacement ou le transport individuel.

### Un taux de motorisation des ménages de près de 95%

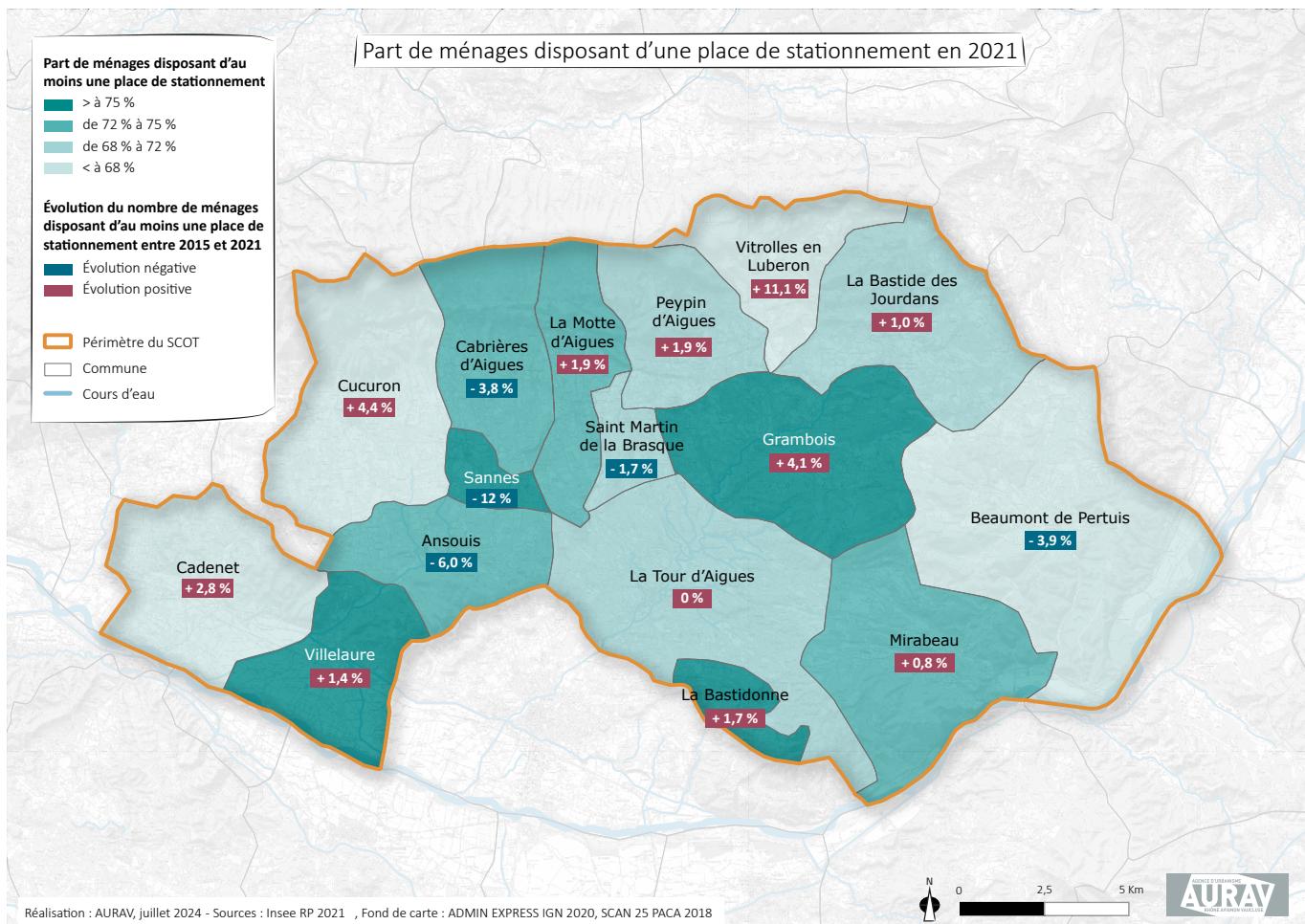
L'analyse des taux de motorisation des ménages confirme que le territoire du Sud Luberon est très marqué par l'usage de la voiture. 94 % des ménages disposent d'au moins une voiture ou plus.

L'ensemble des communes du SCOT ont un taux de motorisation des ménages supérieur à 90 %, avec des parts variant de 91 % à 98 %. De plus, la moitié des ménages disposent de deux voitures ou plus, soit une évolution de + 1,2 % en 6 ans. De 2015 à 2021, le taux de motorisation des ménages a augmenté de + 1 % sur le territoire du SCOT.

L'importance de ces chiffres peut laisser entrevoir une certaine forme de dépendance vis-à-vis de ce mode de déplacement. À titre d'exemple, sur le Pays d'Apt-Luberon qui est aussi très dépendant de la voiture, 88 % des ménages disposent d'une voiture ou plus ce qui est inférieur de – 6 points à ce que l'on peut observer sur le territoire du SCOT Sud Luberon.

### La motorisation des ménages sur le SCOT Sud Luberon (INSEE 2021)

Commune	Ménages disposant au moins d'une voiture en 2021	Évolution de 2015 à 2021
Ansolis	95%	1,4%
La Bastide-des-Jourdans	95%	1,1%
La Bastidonne	96%	-0,6%
Beaumont-de-Pertuis	94%	3,0%
Cabrières-d'Aigues	95%	1,2%
Cadenet	93%	1,8%
Cucuron	90%	-1,2%
Grambois	95%	0,8%
Mirabeau	96%	2,6%
La Motte-d'Aigues	96%	0,4%
Peypin-d'Aigues	94%	-4,0%
Saint-Martin-de-la-Brasque	95%	-0,4%
Sannes	98%	-1,7%
La Tour-d'Aigues	91%	1,6%
Villelaure	95%	0,6%
Vitrolles-en-Luberon	98%	2,1%
<b>Total SCOT</b>	<b>94%</b>	<b>1,0%</b>



## Le stationnement des résidents exerce une pression sur l'espace public

Entre 2015 et 2021, la part de ménages disposant d'au moins une place de stationnement sur le territoire du SCOT a augmenté de 0,9 %. On note donc une certaine stabilisation des ménages disposant d'une place de parking sur 6 ans.

72 % des ménages disposent d'une place de stationnement. Et 94 % des ménages disposent d'une voiture ou plus.

Le croisement de ces chiffres montre la pression liée au besoin de stationnement qui peut entraîner une saturation et un détournement de l'usage de l'espace public. Ce phénomène s'explique par le décalage entre la part des ménages motorisés et la part des ménages disposant d'une place de stationnement.

Sur certaines communes la capacité de stationnement privé est même en dessous de 68%.

Cette analyse interroge sur la capacité des communes à mieux gérer le stationnement pour optimiser l'usage de l'espace public, notamment dans les communes touristiques.

## Des équipements pour soutenir les solutions alternatives et innovantes de mobilité, adaptée à un territoire rural

Le territoire est situé à proximité d'un certain nombre d'aires de covoiturage. Un grand nombre d'aires de

covoiturage sont implantées aux abords de l'A51, proches des communes de la commune de Pertuis et de Manosque. Certaines ont été mises en place par des groupes privés (Vinci pour les aires sur les autoroutes) et d'autres viennent de nombreuses initiatives qui émergent ou ont émergé au sein des communes du SCOT Sud Luberon ou aux abords du territoire.

La plateforme de covoiturage Rézo Pouce a été lancée sur l'ensemble du territoire en décembre 2019. Il s'agit d'un réseau d'auto-stop de proximité et organisé via un site internet et une application sur les téléphones portables. Développé avec la coopération des collectivités publiques, le dispositif a pour but principal de répondre aux besoins en mobilité des personnes en zone rurale ou périurbaine en organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop. Un grand nombre d'intercommunalités en France ont déjà mis en place ce dispositif.

De plus, la Communauté de Communes du Sud Luberon a réfléchi à un maillage du territoire en pôles d'échanges multimodaux (Cadenet, Mirabeau et Grambois) comme mentionné dans le schéma de la stratégie globale, avec la perspective de réouverture de la halte ferroviaire de Mirabeau.

Le développement des solutions alternatives comme le covoiturage est aussi encouragé dans le schéma de mobilité de l'intercommunalité.